



Verband Schweizerischer Einwohnerdienste (VSED)
Association suisse des services des habitants (ASSH)
Associazione svizzera dei servizi agli abitanti (ASSA)
Associazion svizra dals servetschs als abitants (ASSA)

Rapport annuel de la présidente

Année de référence du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021

**« L'avenir dépend de ce que nous faisons aujourd'hui. »
Mahatma Gandhi**

Le fait que le COVID-19 nous tienne en haleine depuis plus d'une année, que les manifestations et les assemblées générales doivent être annulées les unes après les autres, que nous devons séparer les guichets des services des habitants avec des plexiglas et porter des masques – tout cela, je n'aurais jamais pu me l'imaginer dans mes pires rêves l'été dernier. Je pensais que la pandémie serait terminée au plus tard en automne. Malheureusement, les choses se sont passées différemment.

L'année associative a donc été marquée par de nombreuses séances du comité en ligne et des réunions virtuelles des groupes de travail ou d'accompagnement. Après les défis techniques et juridiques initiaux, je me suis moi aussi habituée aux différents outils de collaboration en ligne, tels que Skype, Zoom, Microsoft Teams ou Webex; les membres du comité connaissent désormais les astuces et les ficelles du métier. Malgré de nombreux inconvénients, nous avons également constaté que les séances en ligne avaient aussi des aspects positifs. Nous avons pu éviter de longs trajets, des nuitées et organiser des séances de travail

à court terme. Cependant, l'échange personnel au sein du comité, dans les groupes de travail et entre les membres a été péjoré. Lors des réunions physiques, les discussions sont plus dynamiques et les émotions et les nuances sont mieux perçues.

Alors que l'échange lacunaire et tardif des données des statistiques se rapportant au COVID-19 entre les directions cantonales de la santé et l'OFSP a fait l'objet de nombreuses discussions l'année passée, les services des habitants fournissent trimestriellement depuis des années – ce qui est peu perçu des tiers – à l'Office fédéral de la statistique les données de base de la population à partir des registres des habitants, conformément à la loi sur l'harmonisation des registres. En cas de déménagement, les communes échangent entre elles les données par voie électronique et fournissent des rapports de mutation en temps réel aux cantons. Ces dernières années, les communes se sont fortement développées en matière de numérisation. Cependant, les projets de numérisation sont soumis à des «barrières fédéralistes» en raison des différentes lois cantonales d'enregistrement et de protection des



données. Entretemps, les habitants de nombreuses communes peuvent néanmoins également annoncer leur déménagement par voie électronique. Les gérances immobilières ont à leur tour la possibilité d'annoncer l'arrivée ou le départ de leurs locataires par voie numérique. La communication électronique des assurés facilite également le contrôle de l'assurance maladie obligatoire par les communes. La dernière réalisation, la demande à partir d'Infostar, peut actuellement être testée par les fournisseurs de logiciels des communes. Tous ces progrès n'ont été possibles que grâce à la persévérance de l'ASSH. Mes remerciements vont aux fidèles membres qui ont rendu cela possible. Je tiens également à souligner la bonne coopération avec les associations partenaires et la politique.

L'adoption de bases juridiques ne suffit pas pour progresser. Un engagement des partenaires pour la mise en œuvre technique et spécialisée, la communication et l'élaboration de recommandations d'actions pour les membres sont encore nécessaires. Compte tenu de la rapidité avec laquelle la loi a été modifiée au cours des dernières années, un suivi permanent est nécessaire pour éviter d'être dépassé par des modifications imprévues de la loi. L'idéal serait que, lors de l'élaboration de nouveaux actes législatifs ou de révisions, les expertises des services des habitants soient prises en compte dès le début. Nous continuerons à nous engager en ce sens.

Le comité s'engage depuis des années, avec le soutien de quelques membres, dans des groupes de travail interdisciplinaires de la Confédération et de diverses organisations, comme l'association eCH qui a permis la standardisation à l'échelle nationale, ou au sein du comité de projet de eDéménagementCH et de le «comité de coordination technique (CCT)» nouvellement créé. Depuis peu, l'ASSH est également représentée dans le projet «Service national des adresses» avec l'Union des villes suisses (UVS) et Association des communes suisses (ACS). Cette représentation supplémentaire

dans la Berne fédérale est importante pour nous mais représente une charge de travail supplémentaire pour les membres de l'ASSH.

Le comité a consacré beaucoup de temps à répondre aux nombreuses demandes de facturation des redevance médias (Serafe, anciennement Billag). Ce thème a également fait l'objet de plusieurs demandes de la part des médias, notamment en Suisse romande. Grâce à son excellent réseau, l'ASSH a été soutenue par l'UVS et l'ACS. Dans ce contexte, notre association participe activement à la vie politique et s'engage pour obtenir une indemnisation pour les communes. Le problème fondamental de la nouvelle méthode d'enquête se situe au niveau du lien entre la redevance médias et le ménage. La taxe sur les ménages est basée, entre autres, sur l'Ewid du registre des bâtiments et des logements, qui a toutefois été introduit pour le recensement basé sur le registre de la population – c'est-à-dire à des fins (purement) statistiques et non à des «fins administratives» comme l'envoi de factures à tous les membres du ménage. Cela crée une charge de travail supplémentaire pour les communes en ce qui concerne la collecte de données, les réponses aux demandes de la population et le contrôle des corrections. Les communes doivent être indemnisées pour cette charge de travail supplémentaire.

Avec la stratégie de numérisation du Conseil fédéral lancée l'année dernière, la collaboration et l'expertise de l'ASSH seront plus demandées que jamais. Cependant, en ce qui concerne les ressources en temps, les membres du comité ont atteint leurs limites depuis un certain temps. Afin de continuer à répondre aux demandes croissantes, le comité examine donc des possibilités d'organisation. À cette fin, les besoins des membres seront recueillis par le biais d'une enquête avant les vacances d'été 2021. À l'avenir, nous aimerions impliquer davantage les membres. Je vous remercie d'avance, chers membres, de participer à cette importante enquête.



Chiffres-clé 2020

Etat des membres		Séances et représentations	
Membres actifs	891	Séances d'une journée	7
Membres passifs	20	Séances de deux jours	2
Membres honoraires	2	Représentations au sein des commissions et groupes de travail (en partie en ligne)	66

Site internet		Questions spécialisées	
Nombre de visites	33'545	Demandes	265

Comité

Font partie du comité :

- **Carmela Schürmann** (Zurich), Présidente
- **Dominique Monod** (Lausanne), Vice-Président
- **Walter Allemann** (Wettingen), Secrétaire, groupe spécialisé eCH, groupes de travail Amicus et UPI, groupe d'accompagnement OFCOM, groupe de travail SEM
- **Matthias Beuttenmüller** (Soleure), communication, site internet, groupe d'accompagnement OFCOM
- **Massimo Cavalleri** (Lugano), contact et informations pour les membres du Tessin, comité d'experts NAD (représentation de la suisse italienne)
- **Désirée Fischer** (Winterthour), «première aide» lors de demandes spécialisées, comité d'experts NAD (représentation de la Suisse alémanique), eDéménagementCH, CCT
- **Theres Fuchs** (Gelterkinden), comité du projet eDéménagementCH, CCT, groupe spécialisé eCH, groupe d'accompagnement OFCOM, groupe de travail Amicus, papier de sécurité, groupe de travail SEM
- **Heinz Gallus** (Coire), Caissier, comptabilité, mutations
- **Luis Gomez** (Langenthal), Responsable de la formation continue
- **Sarah Honsberger** (La-Chaux-de Fonds), informations et formation continue pour les membres de Suisse romande, comité d'experts NAD (représentation pour la Romandie)
- **Rizwan Khokhar** (La Tour-de-Peilz), site internet (français), informations et formation continue pour les membres de Suisse romande
- **Nicolas Wolleb** (Fribourg), informations et formation continue pour les membres de Suisse romande

Tous les membres du comité reprennent des projets supplémentaires en fonction de la situation, sont membres de groupes de travail ad hoc et participent à des consultations.

Le Comité a continué à bénéficier du soutien intensif de Stephan Wenger (demandes des assurés) et de Maria Lenz (administration des membres).



71^e Assemblée générale

Pour la première fois dans l'histoire de l'association, l'assemblée générale ordinaire a dû être annulée en raison de la pandémie et s'est tenue par écrit. Il est fort regrettable que l'assemblée générale de 2021 ne puisse pas non plus se tenir sur place. L'événement est toujours le point culminant de l'année associative et permet la mise en réseau et l'échange professionnel entre les services des habitants, les conférenciers, les

invités et les experts de l'administration fédérale et de la commune hôte. Mais nous avons aussi une «bonne nouvelle»: le comité d'organisation de Genève a accepté avec plaisir, pour la troisième fois consécutive, d'organiser l'AG l'année prochaine. Nous sommes convaincus que cela fonctionnera pour cette troisième tentative! Elle aura lieu les **19/20 mai 2022 à Genève** (Stade de Genève).

Vous trouverez ci-dessous un bref aperçu des thèmes actuels ou en cours auxquels l'association a été confrontée au cours de l'année écoulée :

- Service de demandes ASSH pour le contrôle de l'obligation d'assurance LAMAL
- Livraison des données selon la LRTV et l'ORTV à Serafe (groupe d'accompagnement OFCOM)
- «Première aide» lors de demandes spécialisées
- eDéménagementCH
- Harmonisation du droit de communiquer
- Infostar – Accès des services des habitants par procédure d'appel
- Comptes annuels, budget
- Protection de l'enfant et de l'adulte (APEA)
- Mutations des membres
- Obligation de communiquer l'autorité parentale
- Service national des adresses pour l'administration publique
- Papier de sécurité pour les documents des services des habitants
- Consultations
- Formation continue
- Uniformisation de la collaboration entre les offices des migrations et les services des habitants

Voici un bref résumé des informations les plus importantes :

Service de demandes ASSH pour le contrôle de l'assurance maladie obligatoire LAMal (Affaire 18.3765)

La motion visant à créer une base juridique pour les services des habitants pour les demandes électroniques concernant l'assurance maladie obligatoire a été approuvée le 10 mars 2020. L'OFSP examine

actuellement les modalités de mise en œuvre de ce projet. Actuellement, il manque encore quelques assureurs maladie, ce qui est frustrant et inefficace pour les services des habitants.



Livraison des données conformément à LRTV et à RTV (groupe d'accompagnement OFCOM)

L'ASSH représente les intérêts des services des habitants suisses dans le «groupe d'accompagnement Serafe» mis en place par l'OFCEM. En raison de Coronavirus, seules deux réunions ont pu être organisées. Les membres du groupe d'accompagnement sont Theres Fuchs, Walter Allemann, Matthias Beutenmüller et Carmela Schürmann. En parallèle, l'ASSH est étroitement impliquée dans la discussion politique sur le thème de l'organe de perception ainsi que de la méthode de collecte. En collaboration avec l'Associa-

tion suisse des communes et son directeur, Christoph Niederberger, notre association apporte les détails techniques du point de vue des services aux habitants, notamment ici comme soutien dans le contexte de l'interpellation du conseiller aux États Hannes Germann (20.3757 du 18 juin 2020). Nous sommes actuellement concernés par le rapport «Introduction de la nouvelle redevance radio et télévision de la Commission chargée de l'examen des affaires du Conseil des États» du 13 octobre 2020.

« Première aide » lors de demandes techniques

En raison de COVID-19, le nombre de demandes concernant les arrivées et départs a particulièrement augmenté l'année passée. Dans certains cas, le passage des frontières n'était plus possible ou ne l'était que de manière limitée. Cela a conduit à des prolon-

gations de séjour non prévues et a soulevé des questions en matière d'enregistrement sur les thèmes «intention de résider de manière permanente» et «centre de vie».

eDéménagementCH

Dans 13 cantons, plus de 90% des communes sont désormais raccordées à eDéménagementCH et moins de 90% dans 4 cantons. 9 cantons sont à différents stades de l'introduction de eDéménagement, en partie avec des communes pilotes. Cela signifie que 41% de toutes les communes offrent désormais à près de 60% de la population suisse la possibilité d'enregistrer un déménagement sous forme électronique. En 2020, environ 110'000 déménagements ont été annoncés via eDéménagement. Ce qui correspond à peu près au double de 2019. Certains cantons et communes sont venus s'y ajouter en 2020. On constate également une nette augmentation de l'utilisation à partir de mars 2020 due au COVID-19. Comme les communications eDéménagement sont enregistrées par annonce (famille entière), les comparaisons avec les annonces tradition-

nelles au guichet ne peuvent être qu'approximativement estimées. Une comparaison avec les chiffres de l'OFS concernant les changements d'adresse a montré que eDéménagement est déjà utilisé dans environ **27% des cas eDéménagement**. En janvier 2021, environ 360 annonces eDéménagement ont été enregistrées par jour. Mais les exigences des communes envers eDéménagement sont aussi de plus en plus élevées. On constate ici qu'avec les différentes bases juridiques cantonales sur le droit de communiquer, il est difficile dans la pratique de tenir compte de tous les souhaits dans un outil qui est utilisé dans toute la Suisse. Le comité de coordination technique (CCT), qui a été créé par le comité de l'ASSH, se penche sur ces questions en collaboration avec eOperations Suisse SA afin de trouver des solutions optimales à tous les égards.



Harmonisation du droit de communiquer

Au cours de l'année sous revue, l'ASSH a informé le président du Conseil des Etats, Hans Stöckli, de la situation actuelle du système d'enregistrement suisse des habitants. En même temps, nous avons attiré son

attention sur l'urgence d'harmoniser les lois cantonales en relation avec les projets de numérisation de la Confédération.

Infostar – Accès des services des habitants par procédure d'appel (Affaire 14.034)

Comme indiqué dans le rapport annuel précédent, avec l'article 43a CC, les services des habitants disposent depuis le 1er janvier 2019 d'une base juridique pour la procédure d'appel à partir d'Infostar. Une interface a été implémentée par l'OFJP à fin mars 2021 qui est à disposition des fournisseurs de logiciels pour la connexion aux registres des habitants à des fins de tests. Les communes ou leurs fournisseurs de logiciels intéressés peuvent contacter l'Office fédéral de la justice, Unité Infostar. Suite à la priorisation des ressources sur le projet de modernisation *Infostar NG*

en cours, l'interface n'a malheureusement été mise en œuvre que sous forme d'interface d'appel asynchrone via Sedex, sur la base de l'architecture existante, ce qui entraîne un retard des retours. L'échange des annonces est basé sur la norme eCH-0020, version 3.0, et l'identification des personnes se fait au moyen du NAVS13. L'introduction d'*Infostar NG* vise également à adapter l'interface d'appel à la nouvelle architecture afin de permettre l'appel en temps réel (à partir de 2024 environ).

Comptes annuels, budget

En raison de la pandémie du Coronavirus, certaines positions des comptes annuels diffèrent des montants budgétisés. Cela est dû, entre autres, au fait que les séances du comité et des groupes de spécialistes ne pouvaient avoir lieu que virtuellement. En outre, cer-

tains projets ont dû être reportés. Dans le domaine de la formation continue, certains cours qui ont dû être annulés au printemps ont heureusement pu être rattrapés plus tard.



Verband Schweizerischer Einwohnerdienste (VSED)
Association suisse des services des habitants (ASSH)
Associazione svizzera dei servizi agli abitanti (ASSA)
Associazion svizra dals servetschs als abitants (ASSA)

Protection de l'enfant et de l'adulte (Affaire 11.449)

Les nouvelles dispositions relatives aux obligations de communiquer ne sont toujours pas en vigueur. Lors d'un échange entre l'ASSH et la Conférence pour la protection de l'enfant et de l'adulte (COPMA), les problèmes du point de vue des autorités de protection de l'enfant et de l'adulte ont été présentés. Le projet de

l'ordonnance sur l'obligation de fournir des informations est controversé par l'APEA en raison des exigences en matière de détails. Aussi bien la forme de l'ordonnance que la mise en œuvre concrète des dispositions légales doivent donc être examinées de manière approfondie par l'administration fédérale.

Mutations des membres

En 2020, le nombre de membres est passé de 888 à 891 (état au 4 mars 2021). Veuillez noter, chers membres, que vous avez également la possibilité de maintenir votre adhésion en tant que membre retraité

des services des habitants et donc, par exemple, de continuer à participer aux assemblées générales. Veuillez contacter notre administration des membres à Coire pour de plus amples informations.

Obligation de communiquer l'« autorité parentale » (Affaire 16.3317)

Der Bericht des Bundesrates zum Informationsaustausch über die elterliche Sorge wurde vor Kurzem publieLe rapport du Conseil fédéral sur l'échange d'informations sur l'autorité parentale a été récemment publié et est disponible sur le site de l'ASSH. Le rapport analyse les différentes options d'une mise en œuvre et examine de manière approfondie le paysage des registres suisses et l'échange de données. La Confédération examine

actuellement la faisabilité technique et clarifie les mesures qui doivent encore être prises. Ici aussi, l'ASSH a été étroitement intégré dans le processus politique comme, par exemple, dans le postulat 16.3317 du conseiller national Kurt Fluri.



Verband Schweizerischer Einwohnerdienste (VSED)
Association suisse des services des habitants (ASSH)
Associazione svizzera dei servizi agli abitanti (ASSA)
Associazioni svizra dals servetschs als abitants (ASSA)

Service national des adresses pour l'administration publique

La Confédération prévoit de mettre en place un service national des adresses pour l'administration publique afin que les autorités et les offices des cantons et de la Confédération puissent accomplir leurs tâches plus efficacement. L'Office fédéral de la statistique est responsable du développement du Service national des adresses. L'ASSH a pu exprimer son avis sur la loi sur le service des adresses dans le cadre du processus

de consultation et est représentée au comité de projet avec l'UVS et l'ACS. Deux séances ont eu lieu au cours desquelles les informations relatives à l'organisation du projet ont été communiquées. Massimo Cavalleri, Sarah Honsberger et Désirée Fischer sont représentés dans la commission d'experts. Ils étaient à la disposition de la direction du projet pour les questions techniques lors d'une séance et d'un atelier.

Plus d'informations sous:

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home.assetdetail.15022668.html> et

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/registres/service-national-adresses.html>

Papier de sécurité

L'offre d'un papier de sécurité, qui est en principe utilisé pour les attestations de domicile du registre des habitants, est toujours très demandée depuis son introduction en automne 2017. Entretemps, plus de

1'850 boîtes de 500 feuilles chacune ont été envoyées aux communes, soit plus de 900'000 feuilles. En 2020, plus de 500 boîtes ont à nouveau été livrées.

Consultations

L'ASSH a été consultée par l'OFS sur sa prise de position concernant le projet de loi sur le service national des adresses. Les propositions de modification soumises par l'ASSH ont ainsi pu être discutées. Dans le cadre de la consultation sur la loi fédérale sur l'utilisation de moyens électroniques pour l'accomplissement de tâches d'autorité (LMETA), l'ASSH a attiré l'attention

sur le fait qu'elle devait être impliquée suffisamment tôt et mis en évidence les effets possibles sur les services des habitants.

Les nouvelles dispositions envisagées liées à l'adoption prévue du règlement de l'UE (2020/493) créent la base juridique pour la consultation (contrôle en ligne des documents dans FADO par les services des habitants).



Verband Schweizerischer Einwohnerdienste (VSED)
Association suisse des services des habitants (ASSH)
Associazione svizzera dei servizi agli abitanti (ASSA)
Associazioni svizra dals servetschs als abitants (ASSA)

Unification de la coopération entre les autorités compétentes en matière de migration et les services des habitants

Sur l'initiative de l'ASSH, un échange avec l'Association des services cantonaux de migration (ASM) a eu lieu sous la direction de Theres Fuchs. L'objectif était d'uniformiser les différentes procédures entre les offices cantonaux des migrations et les services des habitants. Cela simplifierait les processus dans

eDéménagementCH. Un autre sujet était la diversité et les différents émoluments dans le domaine de la loi sur la migration, qui causent également des difficultés avec eDéménagementCH. Heureusement, le SEM a pris en compte notre préoccupation concernant l'extension du service RSH des communes.

Formation continue

En ce qui concerne la formation continue, nous pouvons faire le bilan d'une année qui n'a pas été facile, mais néanmoins réussie. En respectant scrupuleusement les réglementations en vigueur sur les lieux des cours (si nécessaire en contactant préalablement les services cantonaux compétents pour la pandémie de COVID-19), on peut constater des résultats pertinents en matière de formation: la série de séminaires de Peter Rütimann sur les cours de compétences de base, approfondis et spécialisés a pu être réalisée avec succès malgré les restrictions. Au total, 43 participantes et participants ont suivi les quatre séminaires de deux jours organisés à Weggis afin de consolider leurs connaissances. L'ASSH a organisé 23 cours d'une demi-journée ou d'une journée, ainsi qu'un séminaire de leadership de deux jours à Lucerne et un séminaire spécialisé de trois jours à Saint-Moritz. Ici aussi, différentes régions de la Suisse alémanique ont pu être

prises en compte pour les lieux des cours. Ainsi, les 347 participantes et participants aux cours et séminaires étaient satisfaits. Aucun cours spécialisé n'a été organisé entre mi-mars et mi-juin. Ceux-ci ont toutefois été rattrapés au cours du second semestre. Les préparatifs pour la formation continue en Suisse romande ont bien avancé durant l'été, mais ont été ralentis par la deuxième vague du coronavirus en automne. Mais comme nous le savons tous, reporté n'est pas abandonné. C'est pourquoi, cette année encore, nous allons promouvoir la formation continue. Comme les chiffres mentionnés le montrent, la popularité de la formation continue de l'ASSH ne diminue pas. Cela nous donne confiance! Nous continuerons à faire tout notre possible pour offrir un programme varié et de haute qualité. À ce stade, un grand merci à toutes les conférenciers et conférencières!



Verband Schweizerischer Einwohnerdienste (VSED)
Association suisse des services des habitants (ASSH)
Associazione svizzera dei servizi agli abitanti (ASSA)
Associazioni svizra dals servetschs als abitants (ASSA)

Merci !

L'année passée a été difficile pour nous tous. Le passage entre les confinements et les allègements des mesures ont constitué un défi pour les collaborateurs des services des habitants. En particulier lorsque l'obligation de télétravailler à domicile s'applique en même temps ou que des employés vulnérables doivent être spécialement protégés.

Vous méritez tous un grand merci pour le travail quotidien que vous faites pour les habitantes et les habitants et pour le fonctionnement irréprochable des communes et de l'État!

Je tiens également à remercier mes collègues du comité pour leur flexibilité et leur soutien continu.

Nous avons deux démissions au sein du comité: Nicolas Wolleb quitte malheureusement le comité en raison de son changement de carrière dans le secteur informatique. Nous lui souhaitons bonne chance dans son nouveau défi professionnel et sommes heureux qu'il reste en contact avec les communes.

Désirée Fischer se réjouit de devenir maman et a donc annoncé sa démission au sein du comité en automne 2021. Nous regrettons son départ, mais nous réjouissons avec elle et lui souhaitons le meilleur et beaucoup de joie dans son nouveau rôle.

Un grand merci va également à nos partenaires et à toutes les personnes et institutions qui nous soutiennent.

Zurich, 18 avril 2021

Carmela Schürmann, Présidente ASSH



Préparation des services des habitants de Winterthur pour la réouverture après le Shutdown au début de l'été 2020.



Verband Schweizerischer Einwohnerdienste (VSED)
Association suisse des services des habitants (ASSH)
Associazione svizzera dei servizi agli abitanti (ASSA)
Associazioni svizra dals servetschs als abitants (ASSA)

Impressions Corona 2020/2021

